



# APPEL à CANDIDATURE

VOUS AVEZ

un PROJET D'INSTALLATION

en MARAICHAGE BIOLOGIQUE ?



**REJOIGNEZ L'ESPACE TEST AGRICOLE  
DE DOLUS D'OLERON (17)**

Testez la production maraichère grandeur nature pendant 1 à 3 ans.

**Date conseillée  
de limite de  
candidature :  
24/01/2020**



Dans le cadre de sa politique agricole et alimentaire, la Commune de Dolus d'Oléron souhaite faciliter l'installation d'entrepreneurs en maraîchage biologique sur son territoire.

Elle a mis en place un espace-test agricole sur le domaine de la Caille-tière pour relocaliser les productions agricoles, augmenter son niveau d'autonomie et mieux manger.

## PROFIL

- > Avoir une formation de type **BPREA\*** et/ou une expérience justificative dans le domaine,
- > Avoir un **projet d'installation concret**,
- > Etre éligible au **contrat CAPE\*\*** (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, salarié à temps partiel,...),
- > Etre en mesure d'apporter un fond de trésorerie nécessaire au démarrage de l'activité,
- > Etre autonome dans ses déplacements.

## DUREE

Une à trois années de test possibles, selon les modalités du CAPE et ressources financières.  
Date de démarrage souhaité : début 2020.

## FORMULE PROPOSEE

L'espace-test est conçu pour l'accueil de **2 porteurs de projet en maraîchage biologique**. En fonction de l'avancée des recherches pour trouver du foncier complémentaire, **1 ou 2 candidats seront sélectionnés**.

Sont mis à disposition des porteurs de projet :

- > une surface de **2 500m<sup>2</sup> de plein champs**
- > **trois tunnels** de production (880m<sup>2</sup>)
- > une **serre à plants non chauffée** (6m\*10m)
- > un **parc matériel** polyvalent (outils de travail du sol, de semis, d'entretien)
- > un **local** de rangement et une cave.

Les surfaces sont irrigables par micro-aspersion et goutte à goutte. Le réseau de micro aspersion est mis à disposition. Le goutte à goutte est à la charge du testeur.

## OBLIGATIONS

Le ressource en eau est limitée sur le site. Le candidat devra privilégier les **techniques culturales limitant la consommation d'eau**.

Le cahier des charges de l'**Agriculture Biologique** devra être respecté.

## POTENTIEL DE COMMERCIALISATION

L'espace-test agricole est intégré dans le tissu professionnel local et a des relations privilégiées avec la restauration collective (écoles, restaurants...). Vous pourrez profiter de ce réseau pour développer vos propres circuits de commercialisation, en complémentarité avec les autres producteurs locaux.

## STATUT

Votre test d'activité sera réalisé dans le cadre d'un contrat CAPE porté par Champs du Partage. L'ensemble des obligations légales, réglementaires et contractuelles inhérentes à votre activité seront assurées. Vous bénéficierez d'un appui comptable, administratif et humain.

## UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTE

Vous serez accompagnés par un groupe d'appui (paysan tuteur, couveuse, CdC Ile d'Oléron...) pour :

- > l'approfondissement des techniques maraîchères, l'utilisation et l'entretien du matériel,
- > la gestion de projet et à l'entrepreneuriat,
- > l'insertion dans le tissu socio-économique.,
- > la connaissance du cadre réglementaire et organisationnel du parcours à l'installation sur l'île d'Oléron

## PARTICIPATION FINANCIERE

Une participation financière est demandée en échange du portage d'activité et de la mise à disposition des moyens de production.

## INFORMATIONS ET CANDIDATURE

**Jessica Fournier,**

Animatrice des espaces test agricoles  
Champs du Partage

Mail : champsdupartagepc@gmail.com

Tél : 06 41 26 70 79

Il vous sera envoyé un dossier de candidature, à retourner rempli, accompagné d'un CV et d'un budget prévisionnel pour votre 1<sup>ère</sup> année de test.

> **Date conseillée de limite de candidature : 24/01/2020**

> **Comité de recrutement : début février 2020**

\* BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole

\*\* CAPE : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise